

La
Semaine Religieuse
 DE
Québec

VOL. XIX

Québec, 4 mai 1907

No 38

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

Calendrier, 593. — Les Quarante-Heures de la semaine, 563 — Apostolat de la prière, 594. — Le Monument Laval, 595. — Indulgence de la Sainte-Trinité, 595. — La Neuvaine du Saint-Esprit, 596. — L'action sociale catholique, 596. — Chronique des diocèses, 597. — Considérations sur l'état présent de l'Eglise de France, 601. — Bilan géographique pour l'année 1906, 603. — Bibliographie, 607.

— o —

Calendrier

— o —

5	DIM.	b	V apr. Pâques. S. Pie V, pape et conf. <i>Kyr.</i> des dbls. I Vép. du suiv., <i>In ferventis</i> , mém. du préc. et du dim.)	Procession
6	Lundi	r	Rogations. S. Jean devant la Porte Latine, <i>dbl. maj.</i>)	et messe des
7	Mardi	r	Rogations. S. Stanislas, évêque et martyr.)	Rogations
8	Merc.	b	Rogations. (Vigile). Apparition de S. Michel, <i>dbl. maj.</i>)	en violet.
9	Jeudi	b	ASCENSION (d'oblig.) <i>Kyr.</i> 2 ton. II Vép., mém. du suiv. seule-	[ment.
10	Vend.	b	S. Antonin, évêque, et confesseur.	
11	Samd.	b	S. François de Hiéronymo, confesseur.	

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

5 mai, Collège de Sainte-Anne de la Pocatière. — 6, Saint-Maurice de Thetford. — 8, Ecole normale Laval. — 10, Saint-Léonard.

Apostolat de la prière

— o —

Intention général pour mai 1907 : *La dévotion au Saint Cœur de Marie.*

S. Ém. le cardinal Richard, archevêque de Paris, a pris l'initiative de présenter une supplique au Souverain Pontife à l'effet d'obtenir l'extension du culte de Marie par la consécration officielle du genre humain à son Cœur immaculé.

« Très Saint Père, dit le cardinal ; — prosternés aux pieds de Votre Sainteté, les suppliants soussignés viennent solliciter la réalisation d'un ardent désir de leur piété.

« Ce désir, inspiré par notre dévouement filial à Marie Immaculée, n'a pour objet l'intérêt particulier d'aucune association pieuse. Étrangers à toute vue personnelle, nous n'avons à cœur, suivant les desseins de la Providence et les intentions de Léon XIII, de glorieuse mémoire, que « l'extension du culte de la divine Vierge Marie » pour « le salut de la société humaine. »

« C'est pour atteindre ce but que nous venons, Très Saint Père, supplier humblement Votre Sainteté de vouloir bien approuver et bénir notre consécration au Cœur Immaculé de Marie ; osant même, quand Votre Sainteté jugera le moment opportun, la supplier de consacrer tout le genre humain au Cœur immaculé de Marie, Mère de Dieu et des hommes. »

Pour hâter cette consécration universelle, commençons par nous consacrer nous-mêmes à ce Cœur sacré. A lui, nos corps, nos cœurs, nos âmes. A lui nos foyers, nos familles, notre patrie. Faisons en sorte que tout en nous, tout autour de nous, lui appartienne et participe aux bienfaits de ses bénédictions maternelles.

Et pour que cette Consécration soit vraiment efficace et durable, renouvelons aujourd'hui, aux pieds de la Vierge, les promesses de notre baptême et de notre première communion ; et engageons-nous à professer, courageusement et toujours, les vérités de la foi ; à vivre en catholiques pleinement soumis à toutes les directions du Pape et des évêques en communion avec lui.

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre par le Cœur immaculé de MARIE les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée

en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immoiez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour que s'établisse sur la terre le règne du Cœur immaculé de Marie.

Résolution apostolique: Répandre partout le culte du Cœur de Marie.

Le Monument Laval

Le Comité de l'Œuvre du Monument Laval s'est réuni en séance plénière, dimanche dernier, à l'Université Laval, pour étudier la question du maintien ou du changement de la date de « 1908 », antérieurement fixée pour l'inauguration du Monument Laval.

Après une sérieuse et intéressante discussion, à laquelle ont pris la plus grande part les honorables juges Routhier et Langelier, Mgr Têtu, MM. les abbés P.-E. et C. Roy, MM. C.-J. Magnan, le Dr Lessard et le notaire Grenier, le Comité a décidé, à la presque unanimité des assistants, de maintenir la date de 1908 pour l'inauguration du Monument.

Ainsi nous aurons, l'année prochaine, la glorification nationale du Vén. Mgr de Laval, et en 1909 les fêtes du tricentenaire de la fondation de Québec. Il est donc permis de dire que ces grandes solennités religieuses et civiles que l'on prépare dureront toute une année, s'ouvrant en 1908 pour se terminer en 1909.

Nous pouvons ajouter que le piédestal du Monument sera complété au cours de la présente année, et que la statue du grand apôtre de la Nouvelle-France y sera placée au commencement de juin 1908.

Indulgence de la Sainte Trinité

Par un décret *Urbis et Orbis* de la S. C. des Indulgences du mois de juin 1906, Notre Saint Père le Pape Pie X^{me} accordé — aux conditions ordinaires de la Confession, de la Communion et d'une prière à ses intentions — une indulgence plénière,

applicable aux âmes du purgatoire, pour le renouvellement des promesses du baptême en la fête de la Sainte Trinité.

Le cérémonial à suivre pour cette rénovation des promesses du baptême se trouve indiqué dans l'*Appendice au Rituel*. Il serait bon d'y inscrire une note, afin qu'on n'oublie pas d'annoncer, tous les ans, en temps convenable, la précieuse faveur de l'indulgence plénière que tous doivent s'efforcer de gagner.

La Neuvaine du Saint-Esprit

Dans les paroisses nouvelles, comme dans les anciennes, on ne doit pas oublier d'annoncer, chaque année, au jour de l'Ascension, la neuvaine préparatoire à la fête de la Pentecôte, neuvaine qui a été ordonné par Sa Sainteté Léon XIII dans son admirable Encyclique *Divinum illud munus* sur la dévotion au Saint-Esprit.

Par une circulaire du 30 août 1897, Monseigneur l'Archevêque de Québec a formulé l'annonce qui doit être lue chaque année au prône et qu'on a dû insérer dans l'*Appendice au Rituel*. Cette circulaire prescrit les exercices à faire durant cette neuvaine, soit à l'église, soit en particulier, et énumère les indulgences que le Souverain Pontife a accordées pour cette pieuse dévotion.

L'action sociale catholique

La Lettre pastorale de S. G. Mgr Bégin, que nous avons reproduite il y a deux semaines, a reçu de la presse du pays un accueil excellent. Si elle a étonné en quelques milieux, cela ne peut être que parce qu'on ne s'est pas appliqué à la bien comprendre. Des catholiques sincères, en effet, doivent désirer que leur Eglise, dont ils reconnaissent l'institution divine, exerce son heureuse influence dans la vie publique de la nation comme dans la vie privée des individus. L'œuvre de l'Action sociale catholique n'a pas d'autre but que la préservation de la foi chez notre peuple. Elle intéresse à la fois les fidèles, pour les conduire sûrement au bonheur éternel, et la nation elle-même, qui sera d'autant plus prospère et heureuse — l'histoire le démontre — qu'elle sera plus sincèrement religieuse.

Pour montrer combien cette initiative du Chef de ce diocèse est opportune, nous ferons ici quelques extraits d'une lettre écrite par l'un des hommes les plus éclairés que nous connaissions :

... Ce Mandement est très beau. C'est d'une large envergure, c'est apostolique, c'est pratique, la voie est tracée sûrement, le devoir est clairement indiqué, les bienséances et les précautions oratoires qui s'imposaient en pareil cas sont rigoureusement observées. Tout est bien. C'est un acte. Et cet acte fera époque dans la vie de Mgr Bégin; il marquera et déterminera une évolution considérable dans l'histoire de l'Eglise du Canada. Il fallait que Québec prit encore cette initiative, imprimât ce mouvement. Nous verrons sortir de cela de belles et grandes choses.

Je suis d'avis, vous le savez bien, qu'on aurait dû entendre depuis longtemps ce coup de clairon. Quand on pense que nos hommes instruits ne font que s'apercevoir *qu'il y a UNE QUESTION SOCIALE*, que nos grandes institutions d'enseignement ne paraissent pas encore s'en douter! Tandis que le fléau — non plus du libéralisme seulement, du socialisme même déborde tout autour de nous, que nos ouvriers sont en presque totalité affiliés aux associations socialistes du continent! J'ai sous les yeux une quantité de documents qui m'épouvantent. A Québec, vous avez dornî, tranquilles, confiants, parce que vos églises sont remplies de fidèles, que la voix de l'évêque et du curé est encore écoutée. Mais voyez donc avec quelle inconscience un certain nombre de vos *bons catholiques* défendent *unguibus et rostro* et les Forestiers Indépendants, et l'Arcanum, p. ex., dont ils sont membres! Et où sont vos défenseurs? Où sont vos preux capables de faire un sacrifice, de se battre pour un principe? Vous les comptez. Et vous êtes l'élite, la ville modèle, le foyer de l'*Action catholique*! ...

Chronique des diocèses

— o — QUÉBEC

— Mercredi matin, dans la chapelle du Collège de Sainte-Anne de la Pocatière, S. G. Mgr l'Archevêque a conféré les ordres suivants :

PRÊTRISE: MM. Noël Pelletier, Charles Bourque, Stanislas Théberge, Pamphile Legendre, *du diocèse de Québec.*

SOUS-DIACONAT: Rév. Jean-Marie Hue, *des Missionnaires du Sacré-Cœur de Québec.*

TONSURE: M. Jos.-Albert Harte, *du diocèse de Chatham.*

— Mardi, le 23 avril, à Saint-Damien de Bellechasse, dans la chapelle des SS. de N.-D. du Perpétuel-Secours, ont prononcé leurs premiers vœux ; Mlles Marie-Anne Drolet, de Saint-Augustin, de Portneuf, en religion Sr Saint-Alexandrine ; Marie-Desneiges Sylvain, de Saint-Elzéar de Beauce, en religion Sr Saint-Elzéar ; Marie-Anna Boilard, de Saint-Malachie de Dorchester, en religion Sr Sainte-Estelle ; Marie-Léa Gilbert, de Saint-Georges de Beauce, en religion Sr Saint-Georges ; Marie-Amanda Boutin, de Sainte-Hénédine de Dorchester, en religion Sr Sainte-Hénédine ; Marie Bernier, de Honfleur de Bellechasse, en religion Sr Saint-Théodore. Ont reçu le saint habit : Mlles Marie Labbé, de Sainte-Justine de Dorchester, en religion Sr Saint-Théophile ; M.-Florestine Julien, de Saint-Léonard de Portneuf, en religion Sr Saint-Clément. La cérémonie a été présidée par le Rév. M. Chs Clément Lévesque, aumônier de l'Hospice de Saint-Damien, assisté du Rév. M. Darie Lemieux, aumônier des Frères de N.-D des Champs, et du Rév. M. Lacasse, curé de Honfleur. Le sermon de circonstance a été donné par le Rév. M. Kirouac, curé de Saint-Malachie.

— Le 27 avril, a eu lieu, dans la chapelle des Sœurs de la Charité, une cérémonie religieuse présidée par le Rév. M. Benj. Paradis, aumônier de la Communauté. Etaient présents à cette cérémonie : le Rév. F. Garneau, curé de Saint-Roch des Aulnets, le R. P. Egloff, Missionnaire du Sacré-Cœur ; MM. les abbés Larrivée, Martel et Massé.

Les élues du jour étaient : Pour premiers vœux, Mlle Albertine Turcotte, dite Sr Saint-Jean du Désert, de Saint-Norbert d'Arthabaska, *choriste* ; Mlles Adélie Lamb, dite Sr Saint-Julien, de Saint-Ferdinand ; L.-Eva Giguère, dite Sr Sainte-Séraphine, de Saint-Roch de Québec ; Malvina Leblond, dite Sr Saint-Augustus, de Saint-Gervais ; L.-Albertine Boucher, dite Sr Sainte-Stéphanie, de Saint-Simon ; Aimée-Stella Dionne, dite Sr Sainte-Apollonie, de Saint-Mathieu, *auxiliaires*.

Pour Vêture : Mlles Marie-Marthe Stibre, dite Sr Marie des Chérubins, de N.-Dame de la Grande-Rivière ; L.-Dulcina Massé, dite Sr Saint-François-Xavier, de Saint-André de Kam. ; Marie-Alma Langevin, dite Sr Saint-Antoine, de Saint-Raymond ; Florence Gagnon, dite Sr Marie de la Rédemption,

de Québec ; A.-Désilda Grégoire, dite Sr Saint-Jean-Joseph, de Sainte-Marie de la Beauce ; Marie-Délia Chênevert, dite Sr Saint-Félix de Valois, de Saint-Félix de Valois ; A.-Émerentienne Vachon, dite Sr Saint-Archélaüs, de Saint-Joseph de la Beauce ; Marie-Adèle Gamache, dite Sr Saint-Joseph de la Croix, de Sainte-Louise ; A.-Hosanna Martel, dite Sr Saint-Caius, de Saint-Etienne de Lauzon, *choristes* ; Marie-Emma Larochelle, dite Sr Saint-Sidonie, de Sainte-Julie de Somerset ; A. Bernier, dite Sr Saint-Nicée, du Cap Saint-Ignace ; Marie-Emma Fiset, dite Sr Saint-Andronique, de Saint-Jean-Baptiste de Québec ; Marie-Amanda Fiset, dite Sr Saint-Gildas, de Saint-Jean Baptiste de Québec ; Marie-Joséphine Chouinard, dite Sr Saint-Léo, de Saint-Epiphanie ; L.-Emma Basinet, dite Sr Saint-Pierre d'Orléans, de Saint-Félix de Valois ; Marie-Célida Pâquet, dite Sr Saint-Sina, de Saint-Pierre la Patrie ; Marie-Ludvine Martineau, dite Sr Saint-Jules, de Sainte-Agathe de Lotbinière, *auxiliaires*.

— Dimanche dernier les paroissiens de Jacques-Cartier ont fait de touchants adieux à leur premier curé, M. l'abbé P.-E. Roy, qui va désormais s'occuper exclusivement de l'Œuvre de l'Action sociale catholique. Au nom de tous, M. le Dr Jobin, membre de la Législature, a donné lecture d'une adresse très remarquable, où étaient décrits avec exactitude les étapes principales de la carrière de M. Roy, et les services signalés qu'il a rendus dans les postes divers qu'il a occupés jusqu'ici.

M. l'abbé O. Cloutier, le nouveau curé de Jacques-Cartier, a inauguré ses nouvelles fonctions en présidant à la cérémonie de la première communion, jeudi matin, dans son église paroissiale. Personne ne doute que les fidèles de Jacques-Cartier ne reconnaissent bientôt en ce prêtre éminent un digne successeur de leur premier curé.

— Lundi matin, au monastère des Ursulines, Mgr Marois, V. G., a présidé une cérémonie de vêtue.

Ont pris le saint habit : Mlles Gratia Dugal, dite Sr Saint-Jean l'Évangéliste, de la paroisse de Saint-Jean, I. O. ; Cécile Guité, dite Sr Marie de l'Eucharistie, de la paroisse de Maria (Bonaventure) : toutes deux religieuses de cœur ; et Mlle M.-Mélanie Déry, dite Sr Saint-Gérard Majella, converse, de la paroisse de Charlesbourg.

— Le 30 avril, fête de Sainte-Catherine de Sienne, avait lieu, au Couvent des Dominicaines de l'Enfant-Jésus, une imposante cérémonie religieuse présidée par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, assisté de MM. les abbés F.-C. Gagnon, aumônier de la communauté, et S. Jolicœur, curé de Sainte-Catherine de Portneuf. Le R. P. A. Langlais, Dominicain du couvent de Québec, a donné le sermon de circonstance.

Ont revêtu le saint habit : Mlles Aimée-Felcide Pâquet, de Québec, en religion Sr Imelda de l'Eucharistie ; Octavie Lahaie, de Saint-Zéphirin, comté d'Yamaska, en religion Sr Marguerite de Jésus.

Ont fait profession des vœux temporaires : Mlles Arzélie Caouette, de Saint-Hyacinthe, en religion Sr Aimée du Sacré-Cœur ; Gilberta Boisvert, de Saint-Pierre-les-Becquets, en religion Sr Colombe de Riéti ; Apolline Bernard, de Sainte-Emmélie de Lotbinière, en religion Sr Emmélie de Verceil.

Ont fait profession des vœux perpétuels : Mlles Anna Lafleur, de Fall River, Mass., en religion Sr Marie-Albert le Grand ; Diana Bessette, de Saint-Hyacinthe, en religion Sr Marie de l'Immaculée-Conception ; Rose-Anna Cantin, de Sainte-Catherine de Portneuf, en religion Sr Henri-Dominique.

Ont renouvelé leurs vœux temporaires : Mlles Rosanna Roy, de Saint-Etienne de Beaumont, en religion Sr Colombe de Jésus ; Aubéline Lemay, de Saint-Edouard de Lotbinière, en religion Sr Antonin de Jésus.

Assistaient à la cérémonie MM. les abbés J.-E. Michaud, C. Gagnon et A. Carrier, du séminaire, M. l'abbé J. Laberge, de l'archevêché, ainsi qu'un grand nombre de parents et amis.

TROIS-RIVIÈRES

— Nous avons appris avec joie, par les journaux, que M. le chanoine H. Baril, vicaire général de Trois-Rivières, a été élevé récemment à la dignité de Protonotaire apostolique. Nous le prions d'agréer nos sincères félicitations pour cette distinction très méritée.

CHICOUTIMI

— S. G. Mgr Blanche, vicaire apostolique du Labrador, a passé la semaine à Chicoutimi, chez les RR. PP. Eudistes de la

paroisse du Sacré-Cœur. Demain, Sa Grandeur doit conférer l'ordination sacerdotale à un séminariste originaire de cette paroisse, dans l'église même des Pères Eudistes.

—••••—
Considérations sur l'état présent de l'Eglise de France

— o —

Tel est le titre d'un livre récent de Mgr Latty, évêque de Châlons. Nous en reproduisons un extrait, comme document utile aux esprits qui, en cette époque un peu confuse, cherchent à comprendre le véritable état des choses en France.

Il est constant que la loi de séparation est une loi de haine et de guerre contre l'Eglise : mais qui sait si elle n'est pas aussi un signe d'une désagrégation intime et organique de la France ?

Voilà plus d'un siècle que ce malheureux pays fait des révolutions pour se donner un gouvernement — il ne sait quel gouvernement. Il s'agite, se tourne et se retourne, sous le prestige trompeur d'un idéal mal défini et d'aspirations plus chimériques encore : à quoi a-t-il abouti ?

Qu'on dispute, tant qu'on voudra, sur cette question, et qu'on produise, pour la résoudre dans un sens ou dans un autre, les faits les plus contraires ou les plus favorables. Voici le fait qui les domine tous, la réalité brute et incontestable qui saute à tous les yeux : une division extrême règne d'un bout à l'autre de la France, dans tous les rangs et entre tous les éléments de la société. Il y a division dans les idées et dans les intérêts ; division d'homme à homme, de classes à classes, de partis à partis, et cela jusqu'à vouloir s'opprimer les uns les autres ; division si réelle et si radicale qu'on peut se demander si elle n'a pas atteint, entamé, rompu le lien social lui-même.

Car, quel est le lien qui rassemble et unit encore, aujourd'hui, les diverses pièces de notre édifice national ? Sur quoi portent ses fondations ? Est-ce sur les institutions politiques ? Beaucoup de Français les détestent. Sur le régime économique ? On l'attaque et on le bat en brèche tous les jours. Sur les traditions historiques, morales, religieuses ? On les a tronquées ou reniées : elles ont perdu publiquement leur valeur.

Aussi avons-nous vu le patriotisme baisser et s'affaiblir, à mesure que baissaient et s'affaiblissaient les idées, les sentiments et les forces dont il est la belle et féconde expansion.

Nous ne parlons pas, certes, de ces hommes qui ont toute patrie en horreur, et qui en combattent même la notion. Mais que peut bien dire, que peut bien inspirer ce mot magique et suave à ceux qui sont mis hors la loi et le droit commun ? qui ne peuvent trouver des juges, ou qui n'en trouvent que des suspects ? qui sont systématiquement écartés de tous les services publics, ou qui sont contraints d'opter entre leur morceau de pain et leur conscience ? qui voient s'évanouir et disparaître, dans des divisions et des luttes sans fin, le charme de vivre, libres et confiants, sous l'égide d'un État impartial, juste et bienveillant ? Et on les compte par centaines de mille, ces expatriés au sein de leur patrie.

De là des froissements intimes, des colères secrètes, de sourdes rancunes, qui semblent trahir, chez trop de Français, une épreuve très aiguë de leur patriotisme. De là des murmures à peine contenus, et, plus d'une fois même, des expressions de lassitude, de doute et de désespérance, qui sont comme les symptômes historiques de la décomposition dans le corps d'une nation. Dante exilé maudissait sa patrie : qui ne tremblerait, qui ne serait ému de douleur, à la pensée qu'il pourrait y avoir de ces malédictions dans notre France bien-aimée ?

Voilà le grand mal dont souffre la nation ; et, nous le répétons, la séparation de l'Église et de l'État en est un signe bien plus alarmant encore.

On connaît ce mot de Taine à un prélat catholique : « Si votre Église n'arrive pas, par les miracles de son zèle, à reconquérir ces masses païennes pour en faire un peuple de croyants, c'en est fait de la civilisation française. » Autant dire que c'en serait fait de la patrie française.

C'est bien elle, en effet, qui est menacée ; et elle est menacée, moins sur ses frontières, que par ses propres enfants. Leurs divisions intestines semblent incurables ; et l'extrême mobilité qui en résulte, la livre, chaque jour davantage, aux caprices d'une force à la fois anarchique et despotique qui tend à tout dominer et à tout bouleverser, pour ramener tout au paganisme. L'historien a raison de dire qu'il appartient à l'Église de sauver la France contre elle-même « en faisant d'elle un peuple de croyants. »

Prêtres catholiques, si français ! . . . Non, ce n'est pas nous

qui désespérons de la patrie. Même frappés par ceux qui la gouvernent, nous ne l'aimerons pas moins ; et ce qui nous sera un stimulant pour la mieux servir encore, si c'est possible, c'est de penser que personne ne confondra plus notre dévouement avec les services des mercenaires. Le régime concordataire avait faussé nos rapports avec l'État et empêché l'Église de remplir librement toute sa mission : ce régime a pris fin. On a essayé d'en retenir l'esprit, avec quelques débris, dans une loi de spoliation et d'ingérence : les événements se chargeront de déjouer cette tentative. On a cru, en nous séparant de l'État, nous séparer plus sûrement de la nation ; et c'est directement à elle que nous aurons à faire, désormais, en l'associant à l'honneur de ses autels et à la vie de son clergé. Notre unique ambition sera de lui prêcher librement la doctrine du Christ, qui est une doctrine de vérité, de liberté et de bonnes mœurs : c'est par elle que nous travaillerons à rétablir la paix et l'union entre tous les enfants de France. Qu'on sécularise encore plus l'État, si on le peut, et qu'on lui ôte toute empreinte de christianisme : nous évangéliserons « les masses », avec des paroles de justice et de fraternité aux lèvres et la croix à la main. Il faudra, pour cette œuvre, des « miracles de zèle » : Dieu nous donnera le pouvoir de les faire, et nous les ferons.

Bilan géographique pour l'année 1906

(Suite.)

AFRIQUE

— o —

MAROC. — La « question marocaine », réglée en 1904 entre l'Angleterre et la France, fut rouverte bientôt après, nous l'avons vu l'an dernier, par l'Allemagne, mécontente de n'avoir pas été consultée sur ce sujet.

En effet, l'empereur Guillaume II ne voulut pas reconnaître à l'Angleterre seule le droit d'attribuer à la France l'hégémonie sur le Maroc, en compensation de la part qu'elle-même s'était faite en Egypte. Pendant plus d'une année, il réclama instamment une conférence internationale qui, après bien des difficultés, se réunit le 16 janvier 1906 à *Algéiras*, petite ville maritime du sud de l'Espagne, bâtie sur la même baie que Gibraltar.

Ce choix de l'Espagne, l'une des nations les plus intéressées dans la question, et d'ailleurs la plus rapprochée du Maroc, était de la part des puissances une marque d'estime pour le roi Alphonse XIII, d'autant plus que le président de la conférence fut aussi un Espagnol, le duc d'Almodovar, mort depuis.

L'ACTE GÉNÉRAL D'ALGÉCIRAS fut, après de longues discussions, signé le 7 avril. Il débute solennellement ainsi :

« Au nom du Dieu Tout-Puissant : Sa Majesté l'Empereur d'Allemagne — (suivent, par ordre alphabétique, les autres « majestés » d'Autriche, de Belgique, d'Espagne, les présidents des Etats-Unis d'Amérique et de la République française, les majestés du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande, d'Italie, du Maroc, des Pays-Bas, du Portugal, de toutes les Russies et de Suède), — lesquels s'inspirant de l'intérêt qui s'attache à ce que l'ordre, la paix et la prospérité règnent au Maroc, et ayant reconnu que ce but précieux ne saurait être atteint que moyennant l'introduction de réformes basées sur le triple principe de la souveraineté de Sa Majesté le Sultan, de l'intégrité de ses Etats et de la liberté économique sans aucune inégalité, ont résolu, sur l'invitation qui leur a été adressée par Sa Majesté chérifienne, de réunir une conférence à Algé-ciras pour arriver à une entente sur lesdites réformes, ainsi que pour examiner les moyens de se procurer les ressources nécessaires à leur application. »

Suit l'indication des plénipotentiaires désignés par chacun des chefs d'Etat. — Puis viennent les différents chapitres de l'Acte général, répartis de la manière suivante :

I. Une déclaration relative à l'organisation de la *police des 8 ports*. Cette police, placée sous l'autorité du Sultan et de son gouvernement (le Maghzen), sera composée de musulmans marocains, au nombre de 2.500 au plus, avec le concours d'une soixantaine d'officiers et sous-officiers instructeurs français et espagnols. Le cadre de ces instructeurs sera *espagnol* à Tétouan (Méditerranée) et Larache, — *mixte* à Tanger et Casablanca, — *français* à Rabat, Mazagan, Safi et Mogador (Atlantique). Un inspecteur général, de nationalité *suisse*, résidant à Tanger (siège du corps diplomatique), surveillera ces corps de police.

II. Un règlement organisant la surveillance et la *répression*

de la contrebande des armes, soit sur terre, soit par mer. Le Maroc s'entendra exclusivement avec la France pour la frontière algérienne, et avec l'Espagne pour le Riff, ou côte méditerranéenne.

III. Un acte de concession d'une *banque d'Etat* marocaine, chargée d'encaisser les revenus de la douane, d'émettre des titres au porteur, de négocier les emprunts, de réformer le système monétaire. Le haut commissaire administrateur, résidant à Tanger, sera Marocain. Mais il y aura des censeurs nommés par les banques nationales d'Allemagne, d'Angleterre, d'Espagne et de France. Le capital, de 15 à 20 millions, sera souscrit par autant de parts qu'il y a de puissances contractantes; toutefois, trois parts sont accordées à la France, eu égard à un prêt qu'elle a fait antérieurement au Maroc.

IV. Une déclaration concernant un meilleur rendement des *impôts*; l'autorisation pour les étrangers d'acquérir des *biens immeubles*; la *liberté du commerce, de la navigation et du cabotage*.

V. Un règlement sur les *douanes* de l'Empire, et la répression de la fraude et de la contrebande.

VI. Une déclaration relative aux services généraux et aux travaux publics.

Mais la guerre civile n'est pas finie au Maroc, où le vieil esprit musulman ne désarme pas. Non seulement le *Roghî*, ou prétendant, continue à tenir campagne dans le N.-E. sur les rives de la Moulodia; mais au S.-E., dans le Tafilalet, de sourdes menées font craindre une invasion de la frontière algérienne. Bien plus, au nord, un ex-brigand, Raïsouli ou Erraïsouli, qui dévastait les environs de Tanger, et que les troupes du Maghzen n'ont pu réduire, a fini par enlever la ville maritime d'Arzina, dont il s'est fait reconnaître le maître ou pacha par le Sultan même, qui lui a confié la pacification de la région. Raïsouli sera-t-il, oui ou non, favorable aux Européens?

ALGÉRIE. — Les troubles du Maroc se répercutent nécessairement en Algérie et produisent un mouvement panislamique dans tout le nord de l'Afrique. Pour y parer, les autorités françaises renforcent les garnisons de la frontière. Le général Liautey prévoit même une expédition dans le Tafilalet, mais pour cela 20.000 hommes ne suffiraient pas, et l'on s'exposerait

à une guerre de guérillas sans fin, dans une région coupée d'obstacles et exposée à une chaleur saharienne.

A part cela, l'Algérie, de même que la Tunisie, est prospère au point de vue économique, notamment quant à l'industrie extractive, jadis inconnue.

TUNISIE. — Le bey de Tunis, Sidi Mohamed el Hadi, est mort le 11 mai, à l'âge de 51 ans. Son cousin germain, Mohamed el Nacer, né en 1856, a reçu, après l'inhumation, l'investiture du gouvernement français. La cérémonie, très simple, a consisté en un échange de discours entre le représentant du président général en congé et le nouveau bey. C'est peu pour un souverain qui doit se sentir ainsi humilié par un vulgaire fonctionnaire !

TRIPOLITAINE. — Les Turcs, qui ne peuvent pardonner à la France la prise de possession de l'interland tripolitein, ont tenté une expédition militaire de Mourzouk et de Tummo vers le lac Tchad, mais ils ont été devancés par des détachements français, qui en ce moment occupent Djanet et Bilma, oasis importante par l'exploitation du sel. — En plein désert saharien, *Ghadamès* et *Ghat*, à l'ouest ; *Tummo*, au sud, vers le 23° parallèle, sont les points extrêmes ayant des garnisons turques.

HAUT-SÉNÉGAL et NIGER. — M. Roume, gouverneur général de l'Afrique occidentale française, a de nouveau fait le voyage de Saint-Louis à Tombouctou, où il a passé une revue des troupes. Partout il a constaté que le pays était revêtu d'une végétation magnifique ; c'est que l'on sortait de la saison des pluies, tandis qu'à son précédent voyage, la sécheresse battait son plein. En résumé, on peut augurer d'un bel avenir pour la colonie. — Le chemin de fer de Kayes à Bamako et le bief navigable du Niger, de Koulikoro, près Bamako, à Kabara, port de Tombouctou, permettent de parcourir cette distance en trois semaines, au lieu de trois mois. Par cette voie, le blé, le coton, les bestiaux qui abondent sur les rives du Niger, arrivent déjà dans le Sénégal, pour le ravitaillement ou l'exportation.

En GUINÉE FRANÇAISE, le chemin de fer de Konakry se continue lentement vers Kouroussa, sur le haut Niger, d'où la navigation régulière est possible en chalands jusqu'à Bamako.

(A suivre.)

FR. ALEXIS-M. C.

Bibliographie

— NEUVAINÉ POPULAIRE EN L'HONNEUR DU SAINT-ESPRIT.
par le Rév. Père P. Wittebolle, Rédemptoriste.

Beaucoup de prêtres et de fidèles cherchent un ouvrage pour s'aider à bien faire la Neuvaine préparatoire à la grande fête de la Pentecôte. Nous ne croyons pas qu'ils puissent mieux rencontrer qu'en se procurant le délicieux opuscule susmentionné. Les pieuses considérations que l'auteur fait pour chaque jour de la neuvaine sont de nature à la faire connaître et apprécier hautement les dons et les fruits de l'Esprit-Saint dans les âmes. C'est quelque chose de populaire ; on y prouve une doctrine sûre, unie à une noble simplicité de style. C'est une Neuvaine qui, lue avec esprit de foi, préparera soigneusement l'âme à célébrer avec piété et beaucoup de fruits le beau jour de la Pentecôte.

L'exemplaire 10 cts, \$1.00 la douzaine. S'adresser au R. P. Wittebolle, C. SS. R., Sainte-Anne de Beaupré, P. Q., et aux libraires de Québec.

— *L'Analyse grammaticale et l'Analyse logique*, par C.-J. Magnan, directeur de l'*Enseignement primaire*. Québec. 1907. (Prix de vente : 50 sous.) Vol. in-16, cartonné toile, de 166 pages.

M. Magnan est partisan de la « nationalisation » de nos livres d'école non seulement en paroles, mais aussi en action, puisqu'il est déjà l'auteur de plusieurs manuels scolaires. Celui-ci, qui traite de *l'Analyse*, comble une lacune, croyons-nous, dans notre littérature d'enseignement. — Il y a tant de douzaines d'années que nous ne faisons plus d'*analyse pour l'analyse*, que nous n'osons pas nous mettre en frais d'apprécier cet ouvrage. Mais, par exemple, nous sommes si bien convaincu du talent et de la valeur pédagogiques de M. Magnan, que nous sommes tout disposé à croire que son livre est excellent. Il nous suffit, d'ailleurs, de jeter un coup d'œil sur la « Table méthodique des matières » pour voir combien il y a de choses dans ce beau petit volume. Et la « Table synthétique des exercices ! » Elle vous montre que l'auteur n'a pas choisi ses *exercices* du hasard, mais qu'il a fait ce choix d'après un principe déterminé : celui de profiter de l'occasion pour présenter à l'esprit des enfants des pensées des grands auteurs français et des grands auteurs canadiens-français, pour leur rappeler des faits relatifs à l'histoire et à la géographie du Canada, pour leur

inculquer des principes d'hygiène, d'antialcoolisme, et surtout de doctrine religieuse.

Ce petit livre jouera donc, sans en avoir l'air, un rôle national et religieux dans la formation des intelligences. Aussi, nous adressons à l'auteur nos vives félicitations pour la manière dont il a composé son manuel d'analyse.

— *Du Carmel à Sion. Mois de Marie*, par M. l'abbé A. Dard, du diocèse de Grenoble. Ouvrage précédé d'une lettre d'approbation de Sa Grandeur Monseigneur Henri, évêque de Grenoble. Un joli volume in-18 de XII-267 pages. Prix : 1 fr. 50. — Librairie Victor Lecoffre, J. Gabalda et C^{ie}, rue Bonaparte, 90, Paris.

Le *Mois de Marie*, que vient de publier M. l'abbé Dard, se distingue de ses aînés par son plan qui est entièrement nouveau.

Du premier au trente et unième jour, l'auteur suit pas à pas la vie de la divine Vierge; et, pour qu'elle soit mieux comprise et plus sûrement méditée, il la replace dans son cadre et l'emprunte aux évangiles.

Trois paragraphes se partagent la lecture assignée à chaque jour du mois de mai.

Le premier est une description de l'endroit qui localise le fait évangélique, où paraît la mère de Jésus; description qui prend les lieux en leur état actuel, et dont l'idée remonte aux célèbres *Exercices spirituels*.

Le deuxième est un épisode de la vie de Marie, tiré des évangiles. L'auteur a pieusement recueilli tous les détails donnés par les écrivains sacrés sur l'existence terrestre de la sainte Vierge.

Le troisième renferme des considérations pratiques, des réflexions pieuses, qui découlent naturellement du mystère médité, des paroles et des actions de Marie. Elles se terminent par des oraisons jaculatoires, des résolutions, des prières et des exemples.

Il est inutile d'insister sur la valeur de ce nouveau travail consacré à la Mère de Dieu; qu'il nous suffise de dire que l'auteur a reçu de Sa Grandeur Monseigneur l'évêque de Grenoble, à l'occasion de cette publication, une lettre élogieuse qui a été placée en tête du volume.

— REVUE DU MONDE INVISIBLE (9^e année). — Abonnement : 12 fr. par an. 29, rue de Tournon, Paris.

Sommaire de la livraison d'avril.

Les songes dans la Bible (Louis d'Albory). — Le sixième âge de l'Eglise (*suite*) (Simmias). — A un critique (Simmias). — Les personnalités psychiques (Gabriel Jeune). — De vrais miracles constatés (*suite*) (Abbé P. T.). — Mysticisme et folie (A. Veulen). — Le diable en Orient (L. d'Albory). — Nécrologie. — Variétés.